

Saisir le RSST

Le **Registre Santé et Sécurité au Travail** est un moyen de signalement et d'alerte qui permet à tous les personnels et usagers (enseignants, parents, AESH...) d'alerter de ce qui pourrait constituer une entrave à la santé ou à la sécurité dans l'établissement.

Que peut-on signaler ?

On peut y signaler tout risque matériel ainsi que les risques psycho-sociaux (incivilités, violences, absence de réponse suite à demande d'aide, excès de charge de travail, manque de personnel...)

Le signalement doit être le plus objectif possible et il doit consigner des faits précis.

A quoi sert-il ?

Les fiches anonymées sont communiquées régulièrement à la F3SCT (Formation Spécialisée en Santé et Sécurité Conditions de Travail) qui en fait un bilan en groupe de travail.

L'administration doit faire le nécessaire pour remédier aux difficultés ayant entraîné l'alerte et préciser les suites données par l'employeur.

Comment saisir le registre ?

La marche à suivre :

- **Ouvrir Votre Portail ARENA**
- **Enquête et pilotage → prévention et gestion des risques**
- **Module RSST → ajouter une observation.**

(Un registre papier continue à exister, afin de permettre aux personnels sans adresse professionnelle et aux usagers de pouvoir y inscrire des observations).

- **On y indique clairement et concrètement les difficultés rencontrées.**

(faits précis, impacts sur la santé et la sécurité au travail, surcharge de travail, isolement, absence d'aide ou de ressources, difficultés avec les élèves, les parents, et faire des suggestions d'améliorations ou de remédiation...).

- **Après avoir rempli les différentes fenêtres cliquez sur Ajouter.**

Vous aurez, dès lors, 24 h pour modifier ou supprimer.

(Passé ce délai la saisie est envoyée au supérieur qui doit la viser et vous devez ensuite être destinataire d'un mél en retour)

Envoyez la copie au SE-Unsa 81

Cette saisine du RSST n'est pas transmise directement aux membres de la F3SCT, malgré nos nombreuses demandes en ce sens...

Il vous faut donc faire une extraction PDF de cette observation et l'envoyer au syndicat 81@se-unsas.org